

Communiqué de presse – Moulins sur Allier, jeudi 12 septembre 2019

Signature d'une convention entre le projet I-Site CAP 20-25 porté par l'Université Clermont Auvergne et le Département de l'Allier : faire rayonner l'excellence scientifique et l'innovation au cœur des territoires.

Le projet CAP 20-25 du site Clermont Auvergne fait partie des 18 projets reconnus d'excellence par le label national IDEX/I-Site*, positionnant ainsi l'Auvergne sur la carte française de l'excellence académique, scientifique, et en matière d'innovation. Après la Communauté de Communes de Commentry-Montmarault-Néris en mars dernier, c'est au tour du Département de l'Allier d'officialiser son soutien au projet, en signant jeudi 12 septembre 2019, sur le campus universitaire de Moulins, une convention avec l'Université Clermont Auvergne porteuse du projet CAP 20-25.

Pour rappel, le projet CAP 20-25 porte l'ambition de faire du site Clermont Auvergne un leader national et international dans quatre grands domaines de recherche visant à répondre aux défis scientifiques et techniques mondiaux de demain :

- Nourrir les populations, avec la conception d'agroécosystèmes durables adaptés au contexte actuel de changement global (climatique en particulier) ;
- Produire et se déplacer, avec la conception de systèmes et services innovants pour les transports et la production (véhicules et robots autonomes par exemple) ;
- Vivre plus longtemps et en meilleure santé, grâce aux travaux portant sur la mobilité individuelle personnalisée (lutte contre la sédentarité notamment) ;
- Protéger les populations des risques naturels catastrophiques et de la vulnérabilité économique qui en découle.

« Le choix de ces quatre grandes thématiques identifiant le site Clermont Auvergne pour en faire un leader international ne doit rien au hasard : nous sommes partis des atouts déjà présents sur notre territoire, or ils sont nombreux dans le territoire Allier ; la signature de cette convention vient entériner le soutien du Département de l'Allier au projet CAP 20-25 qui se veut structurant pour l'ensemble du territoire auvergnat, et nous ne pouvons que nous en réjouir », déclare Mathias BERNARD, Président de l'Université Clermont Auvergne.

En signant cette convention, le Département de l'Allier s'engage pour une durée de trois ans à soutenir financièrement le déploiement de dispositifs scientifiques et économiques emblématiques du projet CAP 20-25 sur son territoire. Plusieurs actions sont en effet déjà en cours sur le territoire de l'Allier, comme l'AgroTechnoPôle à Montoldre dédié à l'innovation en matière d'agroéquipements ou le Laboratoire d'Innovation Territorial Grande Culture Auvergne en Limagne, premier living-lab agricole en France. C'est donc en priorité sur le développement et le renforcement de ces actions qu'est fléchi le soutien du Département, tandis qu'une troisième action qui concerne la mobilité débouchera sur une expérimentation grandeur nature grâce à la mise en service d'une navette autonome en zone peu dense.

« Le Département de l'Allier est déjà très impliqué dans la réflexion sur les grands défis sociétaux tels que le bien-vieillir ou la mobilité en territoire rural, or ces problématiques entrent fortement en résonance avec

celles du projet CAP 20-25 : le soutien du Département de l'Allier au projet CAP 20-25 nous semblait donc naturel, et nous espérons qu'il envoie un signal clair sur notre volonté d'être moteurs dans la recherche et l'innovation de pointe », affirme de son côté Claude RIBOULET, Président du Conseil départemental de l'Allier.

« Nous nous réjouissons du déploiement du projet CAP 20-25 au cœur des territoires, car c'est une singularité du projet I-Site clermontois au regard d'autres projets, et nous savons que ces actions de déclinaison territoriale sont des outils particulièrement efficaces pour lever des verrous scientifiques et développer des processus d'innovation », soutient de son côté Pierre SCHIANO, directeur du projet CAP 20-25.

D'autres conventions de partenariat territorial sont d'ailleurs à l'étude et devraient être signées d'ici la fin de l'année 2019.

** Le projet I-Site CAP 20-25 fait partie des 18 initiatives d'excellence reconnues au national par le label IDEX/I-Site du programme d'investissements d'avenir, sélectionnées parmi des dizaines de candidatures déposées par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Porté par l'Université Clermont Auvergne et un consortium de 20 partenaires issus de l'enseignement supérieur et de la recherche, des collectivités, entreprises et établissements de soin, l'ambition du projet est de faire émerger une université de recherche à forte visibilité internationale en Auvergne, en particulier grâce à l'émergence et au renforcement de partenariats entre les nombreuses ressources présentes sur l'ensemble de son territoire.*

Contacts presse :

Charlotte de VAULX-RICAUD, Attachée de presse du conseil départemental
devaulx.c@allier.fr – 06 45 12 00 33

Claire HARDY, Chargée de communication du projet CAP 20-25
claire.hardy@uca.fr – 06 43 35 72 01